



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 3 juin 2019 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Aucune des vingt-cinq personnes présentes ne s'expriment.

2019-267 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en retirant les points suivants :

- 26. Ouverture de la rue Brodeur - Réception finale.
- 34. Demande de permis - 1411, rue Jacques-Cartier Sud.

et ajoutant les points suivants :

- 40. Travaux de la rue Jeannine-Derome - Réception provisoire.
- 41. Démission de M. Michel Phaneuf.
- 42. Reconnaissance de droits acquis.

2019-268 Dépôt des états financiers 2018 et rapport du vérificateur

M. Simon Fortier de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. présente sommairement les états financiers et invite les personnes présentes à poser leurs questions.

Le rapport financier consolidé de l'année se terminant le 31 décembre 2018 et le rapport du vérificateur sont déposés.

Le rapport financier consolidé déposé comprend les résultats et la situation financière de la Ville de Farnham et de son périmètre comptable qui est composé de la Ville de Farnham et de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi.

Le résultat consolidé de fonctionnement démontre un surplus de 149 198 \$.

L'état consolidé de la situation financière démontre une dette nette consolidée totalisant 16 453 222 \$.

Pour la Ville de Farnham seulement, le résultat non consolidé de fonctionnement de l'exercice 2018 démontre un surplus de 486 671 \$.

L'état non consolidé de la situation financière démontre une dette nette de 16 259 855 \$.

Ce document sera disponible sur le site Internet de la Ville de Farnham.



2019-269 Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur

Le maire fait la présentation de son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur.

Il présente aussi les orientations 2019 du conseil municipal.

Ce document sera disponible sur le site Internet de la Ville de Farnham.

Procès-verbaux

2019-270 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 21 mai 2019

Documents : Procès-verbaux des séances tenues les 6 et 21 mai 2019.

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 21 mai 2019 a été remise à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 21 mai 2019.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.

Réglementation

2019-271 Demande de modification du Règlement 458 de zonage - Zone H3-116

Document : Résolution CCU-190514-12 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que le cadre bâti environnant est principalement constitué de résidences unifamiliales;

CONSIDÉRANT que les constructions trifamiliales jumelées représentent une densité trop importante;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de refuser la demande de modification réglementaire visant à autoriser les habitations trifamiliales jumelées dans la zone H3-116.

2019-272 Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164) - Avis de motion

Document : Projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164), non daté.



M^{me} Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164)*, afin d'apporter des modifications au projet de développement de ce secteur.

2019-273 Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164)

Document : Premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164)*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zones H4-125 et H3-164)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-274 Adoption du Règlement 551-2 modifiant le Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019

Document : *Règlement 551-2 modifiant le Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 6 mai 2019;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 551-2 modifiant le Règlement 551 décrétant l'imposition des taxes et compensations afférentes pour l'exercice financier 2019* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2019-275 Adoption du Règlement 557 interdisant la distribution de certains sacs d'empilettes dans les commerces de détail

Document : *Règlement 557 interdisant la distribution de certains sacs d'empilettes dans les commerces de détail*, non daté.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 6 mai 2019;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 6 mai 2019;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 557 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces de détail* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Direction générale et ressources humaines

2019-276 Programme de jardins communautaires

Document : Projet de programme non daté.

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un jardin collectif en 2018;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de voir au remplacement des jardins collectifs par des jardins communautaires;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'encadrer la gestion du jardin existant et de ceux éventuellement construits;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'adopter le Programme de jardins communautaires tel que proposé.

QUE la résolution 2019-144 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2019-277 Abolition du poste de responsable des ressources humaines

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} France Landry;

CONSIDÉRANT que les tâches reliées au poste de responsable des ressources humaines ont été redistribuées parmi les employés;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'abolir le poste de responsable des ressources humaines, rétroactivement au 31 mars 2019.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2019-278 Modification des tâches du poste de conseiller en communications

CONSIDÉRANT le départ de M^{me} France Landry;



CONSIDÉRANT que les tâches reliées au poste de responsable des ressources humaines ont été redistribuées parmi les employés;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la modification de la description de tâches du conseiller en communication soit acceptée, rétroactivement au 1^{er} avril 2019.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2019-279 Rémunération de la conseillère en communications

CONSIDÉRANT la modification des tâches de la conseillère en communications;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la rémunération de M^{me} Annie Lévesque soit celle de l'échelon 3 de l'échelle salariale de ce poste, rétroactivement au 1^{er} avril 2019.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2019-280 Abolition du poste de commis senior à la paie et à la taxation

CONSIDÉRANT la réorganisation effectuée à la suite de l'abolition du poste de responsable des ressources humaines;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'abolir le poste de commis senior à la paie et à la taxation, rétroactivement au 31 mars 2019.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2019-281 Création du poste de technicien en finances et ressources humaines

CONSIDÉRANT la réorganisation effectuée à la suite de l'abolition des postes de responsable des ressources humaines et de commis senior à la paie et à la taxation;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de créer le poste de technicien en finances et ressources humaines, rétroactivement au 1^{er} avril 2019.



QUE ce poste d'employé col blanc fasse partie du Service de la trésorerie.

QUE la description de tâches et l'échelle salariale de ce poste soient acceptées.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

2019-282 Nomination d'une technicienne en finances et ressources humaines

CONSIDÉRANT l'abolition et la création de postes au Service de la trésorerie;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M^{me} Josianne Monty à titre de technicienne en finances et ressources humaines, rétroactivement au 1^{er} avril 2019.

QUE la rémunération de M^{me} Monty soit celle établie à l'échelon 6 de l'échelle salariale de ce poste.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

2019-283 Restructuration du Service de trésorerie

CONSIDÉRANT la révision des besoins du Service de trésorerie;

CONSIDÉRANT que le poste de commis aux comptes à payer et au recouvrement est actuellement un poste à quatre jours par semaine;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le poste de commis aux comptes à payer et au recouvrement passe de quatre à cinq jours par semaine, rétroactivement au 6 mai 2019.

QU'une lettre d'entente à cet effet soit rédigée.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2019-284 Fin de la période de probation de M^{me} Gabrielle Tringle

CONSIDÉRANT que M^{me} Gabrielle Tringle a été embauchée à titre de commis aux comptes à payer et au recouvrement le 15 octobre 2018;



CONSIDÉRANT que les dispositions de la convention collective indiquent que M^{me} Tringle était soumise à une période de probation;

CONSIDÉRANT que M^{me} Tringle a terminé avec succès cette période de probation;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de confirmer l'embauche de M^{me} Gabrielle Tringle à titre de commis aux comptes à payer et au recouvrement rétroactivement au 15 octobre 2018.

2019-285

Échelle salariale des étudiants

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver l'échelle salariale des étudiants comme suit :

Poste	Taux horaire		
	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année et suivantes
Animateur et accompagnateur camp de jour	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Responsable de garderie et intervenant camp de jour	15,75 \$	16,25 \$	16,25 \$
Responsable de camp de jour	17,50 \$	18 \$	18 \$
Moniteur et sauveteur	14 \$	15 \$	15,25 \$
Instructeur de natation grade 2	22,05 \$	22,05 \$	22,05 \$
Responsable aquatique	17,50 \$	18 \$	18 \$
Assistant-responsable aquatique	15,75 \$	16,25 \$	16,25 \$
Journalier col bleu - Service des travaux publics	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Journalier col bleu - Service des loisirs, culture et tourisme	13,50 \$	14,50 \$	15 \$
Inspecteur des bâtiments	20 \$	20,50 \$	21 \$



QUE la résolution 2019-210 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2019-286 Sommet international de l'innovation en villes médianes

Document : Lettre de M. Michel Angers datée du 6 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que MM. Patrick Melchior et Daniel Campbell, soient autorisés à assister au Sommet international de l'innovation en villes médianes du 13 au 15 novembre 2019 à Shawinigan.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Ville de Farnham.

QUE les frais de déplacement, d'hébergement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

Finances municipales

2019-287 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 29 mai 2019

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 29 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 888 855,83 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 304 690,59 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 29 mai 2019 soit approuvé.

2019-288 Popote roulante de Farnham - Aide financière

Document : Formulaire de demande d'aide financière, non daté.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accorder une aide financière de 1 500 \$ à la Popote roulante de Farnham pour leurs activités 2019.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2019-289 Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi - Aide financière

Document : Formulaire de demande d'aide financière daté du 15 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette



ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer une aide financière de 300 \$ à l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi pour leur levée de fonds 2019.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Travaux publics

2019-290 Construction d'un bassin de rétention - Octroi du contrat

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 21 mai 2019.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, sept soumissions ont été déposées comme suit :

Soumissionnaires	Prix (Incluant les taxes)
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	129 937,26 \$
Groupe AllaireGince infrastructures inc.	134 000 \$
Excavation Désourdy inc.	154 748,71 \$
J. A. Beaudoin Construction ltée	159 328,36 \$
B. Fréreau & Fils inc.	183 615,08 \$
Excavation Dominic Carey inc.	205 320,18 \$
Gestion Dexsen inc.	211 916,17 \$

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le contrat pour la construction d'un bassin de rétention au 1180, boulevard Industriel soit octroyé à la compagnie Excavation St-Pierre et Tremblay inc. au coût de 129 937,26 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit payée par le surplus libre et imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

Planification et aménagement du territoire

2019-291 Ouverture d'une rue sur le lot 6 262 478 du cadastre du Québec

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 24 mai 2019.

CONSIDÉRANT le projet de mise sur pied d'un secteur agroalimentaire;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell



ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le mandat pour l'étude géotechnique, la confection des plans et devis, la surveillance des travaux et les demandes de certificats d'autorisation auprès des ministères soit octroyé à la firme Avizo experts-conseils au coût de 59 899 \$ excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2019-292 Demande de certificat d'autorisation - 474, rue de l'Hôtel-de-Ville

Document : Résolution CCU-190514-6 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que le projet d'affichage présente un graphisme de qualité;

CONSIDÉRANT que le projet d'affichage s'harmonise bien avec les autres affichages qui sont faits sur le bâtiment;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter l'émission du certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur la marquise du bâtiment sis au 474, rue de l'Hôtel-de-Ville, sur feuille d'aluminium grise, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que l'enseigne soit pourvue d'un éclairage de type "Col de cygne".

2019-293 Demande de certificat d'autorisation - 180, rue Principale Ouest

Document : Résolution CCU-190514-7 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que le projet d'affichage suggéré s'harmonise bien avec le bâtiment;

CONSIDÉRANT que le projet d'affichage présente un graphisme de qualité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter l'émission du certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur poteau et d'une enseigne posée à plat sur l'immeuble du 180, rue Principale Ouest en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes:

- Que les supports en bois de l'enseigne sur poteaux soient teints d'une couleur neutre s'harmonisant avec les couleurs présentes sur l'enseigne.
- Que les supports de l'enseigne sur poteau soient coupés au niveau supérieur de l'enseigne.

2019-294 Demande de permis - 370, rue de l'Hôtel-de-Ville

Document : Résolution CCU-190514-5 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.



CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour modifier la résolution 2019-127;

CONSIDÉRANT que le revêtement autorisé précédemment, soit le modèle Sienna de GAF de couleur "Brume de port" n'est plus produit en Amérique du Nord;

CONSIDÉRANT que le parement projeté s'harmonise avec le style architectural du bâtiment;

CONSIDÉRANT la similitude entre le revêtement précédemment autorisé et le nouveau modèle proposé;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour remplacer le revêtement de la toiture du bâtiment principal du 370, rue de l'Hôtel-de-Ville par un revêtement du modèle Camelot II de GAF, de couleur "Ardoise antique", en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

QUE la résolution 2019-127 soit modifiée en ce sens.

2019-295 Demande de permis - 180, rue Principale Ouest

Document : Résolution CCU-190514-8 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que la rampe proposée s'harmonise bien avec l'allure actuelle du bâtiment;

CONSIDÉRANT que la rampe actuelle est dans un état de détérioration la rendant dangereuse;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour l'installation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite sur l'immeuble sis au 180, rue Principale Ouest, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

2019-296 Demande de permis - 119, rue Principale Ouest

Document : Résolution CCU-190514-9 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que plusieurs détails ont été omis dans la demande de permis de rénovation du requérant, soit ce qui adviendrait des garde-corps installés sur la rampe pour personnes à mobilité réduite, ainsi que ce qui adviendrait de l'abri vert qui est habituellement installé pour contrer les intempéries en hiver;

CONSIDÉRANT qu'un traitement architectural plus élaboré doit être proposé pour les façades faisant face à une voie publique;



CONSIDÉRANT que la structure proposée représente davantage une option temporaire qu'une structure permanente;

CONSIDÉRANT que l'auvent proposé ne s'harmonise pas avec les éléments ornementaux du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de refuser l'émission du permis pour l'installation d'un auvent qui couvrirait la galerie avant ainsi que la rampe pour personnes à mobilité réduite au bâtiment sis au 119, rue Principale Ouest en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

2019-297 Demande de permis - 477, rue de l'Hôtel-de-Ville

Document : Résolution CCU-190514-10 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que les balcons avant actuels sont dans un état de détérioration les rendant dangereux;

CONSIDÉRANT que les éléments architecturaux d'intérêt sont conservés sur les balcons;

CONSIDÉRANT que les travaux respectent l'authenticité du bâtiment;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la réfection des galeries avant du bâtiment sis au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

2019-298 Demande de permis - 361, rue Principale Est

Document : Résolution CCU-190514-11 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT que la volumétrie proposée s'harmonise bien avec le cadre bâti existant;

CONSIDÉRANT que les travaux respectent l'authenticité du bâtiment;

CONSIDÉRANT que les interventions représentent une amélioration de l'allure et de la condition du bâtiment;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour l'agrandissement du bâtiment sis au 361, rue Principale Est en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que le nouveau revêtement soit en bois ou en aggloméré.



Loisirs, culture et tourisme

2019-299 Aréna Madeleine-Auclair - Remplacement du revêtement de sol

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'octroyer le contrat de remplacement d'une surface d'environ 3 811 pi² de revêtement de sol du rez-de-chaussée de l'aréna Madeleine-Auclair à la compagnie Advantage Sport au coût de 19,11 \$ le pi², incluant l'installation, la membrane pare-vapeur et les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-722.

QUE les transferts suivants soient approuvés :

De	À	Montant
02-701-30-141		6 360 \$
02-701-30-681	22-700-00-722	10 000 \$
02-701-30-682		2 000 \$

2019-300 Permis de vente de boissons alcoolisées - Spectacle du 21 juin 2019

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 16 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser la vente de boissons alcoolisées le 21 juin 2019, de midi à minuit, au marché de la Station Gourmande pour la tenue d'un spectacle.

QUE M^{me} Roxanne Roy-Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme soit autorisée à demander le permis nécessaire à cet événement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-690-50-639.

2019-301 Permis de vente de boissons alcoolisées - Activités de dek hockey

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 17 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser la vente de boissons alcoolisées, les 30 juin, 7, 13 et 14 juillet et 10 août 2019, de 8 h à minuit, à la surface de dek hockey Robert-Michaud (451, rue Saint-André Sud, suite 301), pour des tournois et une journée familiale.

QUE M^{me} Roxanne Roy-Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme soit autorisée à demander les permis nécessaires à ces événements.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-35-639.



2019-302 Parc de Rainville - Acquisition de modules de jeux

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 28 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'acquérir trois modules de jeux de la compagnie Équipements Récréatifs Jambette inc. au coût total de 29 741 \$ incluant les taxes.

QUE cette dépense soit payée par le fonds de parc et imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.

Représentation

2019-303 Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi - Souper-spectacle

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de ratifier la participation de M. Patrick Melchior au souper-spectacle de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi tenu le 25 mai 2019 au coût de 65 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-310.

Ajouts

2019-304 Travaux de la rue Jeannine-Derome - Réception provisoire

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 31 mai 2019.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'effectuer la réception provisoire des travaux d'infrastructure de la rue Jeannine-Derome en date du 31 mai 2019.

QUE la délivrance de permis de construction soit autorisée pour les lots 6 302 633 à 6 302 637 du cadastre du Québec, le cas échéant.

QUE 50 % de la garantie financière soit remise au promoteur.

QUE les travaux et ouvrages énumérés à la liste déposée par la firme FNX-Innov datée du 29 mai 2019 devront être complétés avant la réception finale des travaux.

2019-305 Démission de M. Michel Phaneuf

Document : Lettre de M. Michel Phaneuf datée du 3 juin 2019.

CONSIDÉRANT que M. Michel Phaneuf partira à la retraite à la fin de l'année 2019;



Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'accepter la démission de M. Michel Phaneuf, effective le 27 décembre 2019.

QUE des remerciements soient transmis à M. Phaneuf pour le travail effectué pour la Ville de Farnham depuis son embauche.

2019-306

Reconnaissance de droits acquis

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 1200, chemin Yamaska opère une animalerie depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT qu'il a été possible de démontrer que cette animalerie était en opération avant le 1^{er} octobre 1990;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de reconnaître des droits acquis pour l'usage d'une animalerie au 1200, chemin Yamaska.

Seconde période de questions

Six des vingt-quatre personnes présentes s'expriment sur les sujets suivants :

- Activités commerciales à Farnham.
- Processus de modification du règlement de zonage.
- Facilité de travailler avec la Ville.
- Eau rouillée sur la rue Jacques-Cartier Sud.
- Tas de branches sur la propriété du chemin de fer.
- Cyclistes sur la passerelle Éva-Dulude.
- Reconnaissance des vingt ans d'implication de la Ville de Farnham par Héma-Québec.

Informations des conseillers

Le maire cède la parole aux conseillers, lesquels s'expriment sur les sujets suivants :

Nathalie Dépeault

- Programme de remise des arbres et des livres pour les nouveaux nés le 8 juin au marché public.



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

Daniel Campbell

- Les plateaux sportifs et la piscine sont en préparation.
 - Félicitations pour l'organisation du bal des finissants de l'école Jean-Jacques-Bertrand.
 - Fête de la pêche le 8 juin.
 - Skatefest le 22 juin.
-

Sylvie Ouellette

- Ouverture du marché public le 8 juin.
 - Portes ouvertes à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles le 8 juin.
 - Fête nationale le 23 juin.
 - Inscription en cours pour Farnham fleurie.
-

Vincent Roy

- Félicitations à Liana Adam pour sa prestation au téléthon Enfant-Soleil.
 - Félicitations aux organisateurs du 50^e anniversaire de l'école Jean-Jacques-Bertrand.
 - Félicitations à Jade Côté pour sa qualification aux Championnats mondiaux junior de quilles.
-

La séance est levée à 20 h 4.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire